

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 11

Compte rendu affiché le 04/07/2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-sept juin, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 21/06/2017, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL Christiane BOURAS, adjoints, Sandrine BAUDET, Philip FUHRMANN, Philippe SAUTIER, Elodie BUSSAT, Matthias BLANDIN, Jean-Romain BRIQUE, conseillers.

**Procuration** : Daniel FOËX à Michel MERMIN

**Absentes** : Carole CONS, Tanaïs DE SURMONT et Cécile DUPARC.

A été nommé secrétaire : Matthias BLANDIN

Le compte-rendu du 30/05/2017 est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour : Affaire DUPERRIER - choix d'un avocat, cette modification est accordée à l'unanimité.

### **1. Intercommunalité :**

**Déchetterie de Vulbens** : M. le Maire fait part au conseil municipal de la modification des horaires. Elle sera désormais fermée le jeudi matin.

**Ramassage tri sélectif** : des problèmes de ramassage sur l'ensemble du canton ont été relevés en ce début d'été. Une solution est en cours avec la société GUERIN, responsable de cette prestation.

**Projet de territoire** : un bilan négatif a été constaté suite au manque de population aux réunions publiques proposées sur le Projet de territoire. Des questionnements se posent quant à cela : Manque d'intérêt du public ? Manque de communication ? Horaire des réunions trop tôt (18h30) ? Période électorale ?...

**Locallien.fr** : Ce nouveau moyen de communication destiné à la population du canton est actuellement en cours de préparation pour une mise en service en septembre 2017. Il consiste en une base d'information notamment de la part des associations sur les différentes manifestations proposées.

**Nuisances - terrains agricoles** : ce problème a été évoqué par Mme LAVERRIERE, Maire de Neydens. Il est proposé aux communes d'acquérir des panneaux de prévention pour éviter ces nuisances sur les cultures (motos, quads...). La commune de Jonzier-Epagny ne souhaite pas joindre ce groupement de commande pour l'instant.

### **2. Contentieux M. et Mme DUPERRIER Joseph :**

M. le Maire rappelle le litige avec M. et Mme DUPERRIER relatif à un problème de conformité sur un permis de construire situé Sur le Mont à Epagny. Une nouvelle requête, contre l'arrêt rendu par la Cour administrative d'appel, est déposée par la famille DUPERRIER, auprès du Conseil d'Etat, juridiction la plus haute en la matière. Afin d'organiser sa défense devant le Conseil d'Etat, la commune doit aujourd'hui faire appel à un avocat qui relève de cette juridiction, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à ester en justice et de choisir l'étude SCP PARMENTIER et DIDIER, basée à PARIS.

### **3. Projet agrandissement boulangerie :**

**Choix de l'architecte** : trois cabinets d'études ont transmis leurs propositions d'honoraires pour la mission de maîtrise d'oeuvre relative à ce projet, à savoir : Architecture Denis PERRET, Studio Architectes et JMS Architecture.

Suite à l'étude des différentes propositions, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre la moins-disante du cabinet d'architecture Denis PERRET pour un montant total de 29 200 € HT.

Etude de faisabilité : trois études sont présentées à l'assemblée :

- version n°1 : aménagement de l'atelier pâtisserie à l'étage à la place de l'appartement (non envisageable d'un point de vue légal et juridique du fait du conventionnement du logement par l'Etat).
- version n°2 : création d'une extension sur le parking actuel (suppression des places minutes), agrandissement de la surface de vente (ouvertures sur deux côtés). Logement actuel restant en l'état. Les élus notent le manque d'harmonie du bâtiment lié au décroché, côté route, et à l'encastrement de l'escalier qui monte au logement.
- version n°3 : semblable à la version n°2 mais sans le décroché, le bâtiment serait moins long sur l'arrière et l'escalier qui monte au logement ne serait plus enfermé entre deux bâti. Le maintien de quatre places minutes est apprécié par les élus. Environ 70 m<sup>2</sup> de plus de surface créée pour la boulangerie, le logement serait conservé. Le coût de ce projet est estimé à 240 000 € HT.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir le projet n°3. Le permis de construire correspondant sera déposé fin juillet.

Dans ce cadre, il conviendra également de faire appel à un bureau de contrôles. M. le Maire propose de contacter les sociétés Qualiconsul, Apave et Alpes Contrôles dont les propositions seront étudiées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

#### **4. Révision du PLU**

La commission d'Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes du Genevois a donné un avis favorable, le 26 juin dernier, quant au projet de révision du PLU de la commune. Deux réserves, ne remettant pas en cause ce dossier, ont été relevées, elles sont liées à :

- une densification de certains secteurs trop faible
- un nombre de logements aidés insuffisants

M. le Maire rappelle que le commissaire-enquêteur, nommé par le tribunal administratif, effectuera ses permanences courant septembre sur la commune.

#### **5. Urbanisme**

Certificat d'urbanisme :

Me PISSARD : vente PALMER - B 1468 et 1470 – 1050 Route de la Grotte.

Me ROCHETTE : vente BOURGUIGNON – B 414 – 891 Route du Champ à la Moine – notification de la commission urbanisme : présence d'un emplacement réservé sur cette parcelle.

Me AUGEROT-BESSON - vente SAUTIER – B 1811, 1816, 1818, 1819 - 22 Chemin du Sojard.

Déclarations préalables :

- Joseph DEROBERT: B 1537 – 1150 Route de Chez Cotin - véranda – avis favorable
- Frédéric GRECARD : B 369 – 890 Route de Vigny – aménagement terrasse et création d'une clôture – avis favorable
- Marie-Frédérique GUERRAZ B 1640 - 310 Route de Novéry – suppression d'une ouverture –remplacement d'une porte de garage - ravalement de façades – avis favorable

Permis de construire :

IANNACONNE Fabien : B 414 – 891 Route du Champ à la Moine – construction d'une maison individuelle.

La commission d'urbanisme a relevé plusieurs anomalies et la décision revient au service instructeur.

## **6. Travaux :**

Place d'Epagny : Un avenant est nécessaire pour tenir compte des améliorations décidées. Le montant s'élève à 21 961,65 € HT Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, cette proposition.

Eglise : installation des nouveaux cadrans le 28 juin 2017.

Chauffage Auberge et logements : des devis vont être demandés à différentes entreprises pour le remplacement de la chaudière. Le chauffage électrique individuel, initialement prévu pour chaque partie se révélant trop onéreux.

## **7. Scolaire :**

Conseil d'école du 20/06/17 : M. David MERY relève une bonne synergie entre les acteurs de la vie scolaire.

Agrandissement école de Savigny : La fin des travaux est programmée en janvier 2019.

Extension cantine à Jonzier-Epagny: la fin des travaux est programmée en septembre 2018.

Personnel du SIVU des écoles :

- La semaine des 4,5 jours est maintenue d'où la reconduction des contrats actuels de tous les agents pour l'année 2017-2018.
- Création d'un poste d'ATSEM à temps complet (mi-temps actuellement) dans le cadre de la méthode Alvarez mise en place à la rentrée pour les PS-MS-GS.

Ecole numérique rurale : M. David MERY explique la possibilité d'équiper l'école élémentaire en numérique (ordinateurs, tableaux numériques, vidéo-projecteurs). Une dotation de l'Etat à hauteur de 50 % du coût du matériel pourrait être apportée.

Effectifs : 112 enfants à Savigny et 99 enfants à Jonzier-Epagny.

Fourniture de repas – restauration scolaire : la société SHCB a été retenue pour l'année 2017-2018. Le pain sera fourni par le Fournil Jonziérois.

Logiciel cantine-garderie : mise en place à la rentrée 2017, suivi de l'accès aux parents au portail famille dès le 1<sup>er</sup> octobre 2017 (gestion des réservations par les familles directement via le site internet. M. David MERY précise que la gestion des annulations et inscriptions aux services sera désormais gérée par le secrétariat du SIVU des écoles à la mairie de Jonzier-Epagny. Une communication sera faite aux parents courant septembre (transmission des identifiant et mot de passe).

NAP : activités périscolaires reconduites l'année prochaine.

Fête des écoles : elle aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet à Savigny.

## **8. Divers :**

FDDT : une subvention de 24 000 € a été attribuée dans le cadre des travaux d'eaux pluviales à Epagny.

Maison Vialaron : acquisition prévue par l'EPF courant juillet. Le projet d'implantation d'une épicerie de proximité est en cours de réflexion.

8 juillet 2017 : fête du village

Emploi été : Arrivée de Matis JOUANCHICOT au service technique du 3 juillet au 4 août 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,**

**M. MERMIN**